



# ouvrez le... **BON OEIL !**

Journal d'information de la section *Sud* de Bonneuil PFL

<https://www.facebook.com/SUD-Bonneuil-PFL-555203297952445/>

## **EDITO**

Numéro 0

## **LES GRANDES MIGRATIONS...**

Nous y sommes ! Après maints rebondissements, le nouveau centre de la DRL a ouvert ses portes. Si nos collègues du Charolais ont investi les lieux le 18 janvier, la grande majorité des agents de Sénart rejoindront Bonneuil à partir du 21 février prochain. SUD s'est opposé dès le début à ce projet, qui reste pour nous un non sens, notamment par la politique du tout route engagée par La Poste au détriment du TGV postal, en complète contradiction avec les ambitions écologiques affichées à grand coup de com par l'entreprise.

Cependant, nous avons âprement participé aux négociations sur le reclassement des agents des deux centres condamnés. SUD a signé les deux accords d'accompagnement, largement plus avantageux pour le personnel que dans tous les autres centres en reclassement. Par contre, nous n'avons pas signé l'accord sur les horaires de Bonneuil puisque nous n'avons pas obtenu gain de cause sur certaines revendications, notamment le maintien de la 5-3 - 5-2 du Charolais et de la 2/4 de Sénart. FO et la CFDT l'ont signé. Seul SUD s'est opposé à un avenant sur cet accord instaurant une brigade de nuit travaillant tous les vendredis et samedis, ceci au mépris de l'équilibre vie privée/vie professionnelle tant vanté par nos directeurs !!! FO et la CFDT ont également signé cet avenant. Tous ces accords sont disponibles sur notre site internet [sudtmt.org](http://sudtmt.org) ou encore sur notre page facebook [sud-bonneuil PFL](https://www.facebook.com/SUD-Bonneuil-PFL-555203297952445/).



Une ouverture de centre est toujours cahotique et les premiers mois seront difficiles. Bien que les méthodes de travail du Charolais et de Sénart soient différentes, nos intérêts sont identiques. Il nous faudra rapidement créer un collectif UNIQUE pour contrer la direction si elle voulait remettre en cause notre manière de travailler, issue de nos luttes respectives. SUD ne doute pas de l'unité du personnel s'il prenait l'envie à certains chefaillons de se prendre pour des gardiens de prison !

La Direction du Réseau Logistique a choisi de fusionner les résultats des dernières élections CT de Sénart et du Charolais afin de définir la représentativité syndicale sur Bonneuil PFL. SUD est donc le syndicat majoritaire sur le nouveau centre. Nos militant-e-s travailleront quotidiennement à vos côtés. N'hésitez pas à venir nous rencontrer si vous avez le moindre problème.

**PERSONNEL DE BONNEUIL : TOUTES ET TOUS UNI-E-S !**



<http://www.sudtmt.org/>

## CT pas ça !!

Lors du Comité Technique de la DRL sur le projet de transfert d'activité du Charolais et de Sénart sur la plate-forme logistique de Bonneuil, nous avons réaffirmé que :

- ce projet est un non sens et notamment le lieu choisi pour l'implantation de ce nouveau site.
- la quasi unanimité du personnel du Charolais et de Sénart subit ce projet, synonyme de dégradation de leur qualité de vie et de travail.
- l'inquiétude est grande quant à l'organisation du travail sur le futur site et notamment les interactions avec Néolog, avec qui nous allons partager le site et l'outil de production,
- la restauration du site n'est pas à la hauteur de ce que l'on pourrait attendre, notamment de couverture (restaurant fermé pour les services de soirée et de nuit)...



Le projet Bonneuil a été soumis au vote des organisations syndicales au terme des débats du CT :

**CONTRE** : SUD ET CGT

**ABSTENTION** : CFDT

**POUR** : FO

---

## Ce qui est dû est dû...

Des collègues nuitoux du Charolais nous ont interpellé car certains d'entre-eux débutaient leur vacation à Bonneuil sur un nouveau cycle et perdaient de fait des repos de cycle acquis dans leur ancien régime de travail. SUD est donc intervenu auprès de la direction afin de résoudre ce problème. Monsieur Guérard, tel Cédric Villani, nous a expliqué la méthode de calcul qui sera appliquée afin de compenser les agents concernés. En clair, ces derniers récupéreront des heures en fonction du nombre de vacations travaillées sur leur ancien cycle avant d'intégrer Bonneuil. Exemple pour un collègue qui travaillait en 5-3 - 5-2 sur une moyenne de 30 H hebdomadaire :

- s'il a travaillé une semaine : 5 nuit à 8 H = 40 H. **Il aura donc 10 H de récup** (40 - 30)
- s'il a travaillé deux semaines : 5 X 8 = 40 H + 3 X 8 = 24 H. **Il aura donc 4 H de récup** (64 - 60)
- s'il a travaillé trois semaines : 5 X 8 = 40 H. + 3 X 8 = 24 H + 5 X 8 = 40 H. **Il aura donc 24 H de récup** (104 - 90)

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?? **Il est certain que des collègues de Sénart seront sans doute touchés par le même problème. Ils doivent également être compensés. Alors... A vos calculs !!! Et n'hésitez pas à venir nous voir si vous êtes concernés.**

---

## EIFFAGE : petit rappel...

Courant juin 2015, Le CHSCT de Sénart (4 représentants SUD) demandait officiellement une étude de la qualité de l'air sur le site de Bonneuil-sur-Marne. La raison : la présence de la société EIFFAGE aux abords même de la Plate-Forme Logistique (PFL). Cette dernière fabrique de l'enrobé pour les travaux publics. Le CHSCT demanda donc à la direction de Sénart de travailler avec le cabinet d'expertise LHVP (Laboratoire d'Hygiène de la Ville de Paris). Le 10 août 2015 un rendez-vous était donné sur le site de Bonneuil avec le cabinet, les secrétaires du CHSCT de Sénart et Charolais ainsi que les directions de ces sites. L'objectif était que ce cabinet vienne sur le site et prenne connaissance, dans un premier temps, du contexte environnemental. C'est la date du 14 août qui fut retenue pour le début de cette analyse. LHVP est donc venu avec ses appareils de mesures et a relevé en continu, durant 7 jours, la qualité de l'air afin de pouvoir l'étudier par la suite. Résultat : Il ressort qu'il n'y a pas de pollution au-delà des limites préconisées par la réglementation. Dont acte !



Cependant, nous avons exigé qu'une seconde analyse soit faite lorsque le site tournera à plein régime afin de constater l'impact de notre activité, additionnée aux activités industrielles environnantes. Nous vous tiendrons, là aussi, informés sur les résultats qui nous seront présentés par LHVP. **Il est hors de question, pour SUD, que le personnel de Bonneuil travaille dans un environnement néfaste pour sa santé !**

## Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail...

La représentativité syndicale au CHS-CT de Bonneuil a été calculée sur la moyenne de la représentativité des deux sites de Sénart (86,27 %) et Charolais (21,10 %). SUD a donc logiquement obtenu les 4 sièges CHS-CT sur le nouveau site. Nos élus sont :

- José Moledo (nuit)
- Bertrand Charquillon (nuit)
- Didier Bouchetaoui (Rodier)
- Nordine Hamane (matinée)



L'ouverture d'un nouveau centre entraîne toujours moult problèmes. Le rôle du CHS-CT est donc central. N'hésitez pas à interpeller les élus SUD et à notifier tous problèmes sur le cahier CHS-CT mis à disposition...

## CT toujours pas ça !!

Lors d'un Comité Technique le 1<sup>er</sup> décembre dernier, La Poste présentait un avenant à l'accord sur les horaires de Bonneuil signé le 28 avril 2015 par la CFDT et FO. La direction a créé une nouvelle



brigade de nuit. Celle-ci travaillera de 20H23 à 3H30 du matin les nuits de lundi, mardi, vendredi et samedi. Au-delà de l'horaire de fin de service qui nécessite obligatoirement un véhicule personnel, cette brigade est totalement incompatible avec toute vie familiale. En effet, travailler toutes les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche revient à dire que vous n'avez plus de vie sociale le week-end. La Poste, toujours prompte à tenir des grands discours sur la qualité de vie au travail ou sur l'équilibre vie privée/vie professionnelle prouve pas cette mise en place qu'il y a bien loin des paroles aux actes. Lors des négociations sur les rythmes de travail, SUD a revendiqué et obtenu (sauf pour les matinées

qui ne travaillent pas le lundi) qu'il y ait des brigades qui ne travaillent pas le week-end.

**Logiquement, nous avons donc voté (avec la CGT) contre cette nouvelle brigade. La CFDT et FO ont voté pour. Seul SUD s'est opposé à cet avenant...**

## Paris 09 Rodier : une annexe de Bonneuil

Une douzaine d'agents du Charolais ont pris leur quartier sur le site de Paris 09 Rodier le 30 juin 2015. De nombreux couacs ont eu lieu lors de l'installation (pas de connexion intranet, pas de téléphone, local très encombré, pas de salle de réunion). Nous espérons qu'il n'en sera pas de même pour l'ouverture de Bonneuil. Depuis, et après intervention de SUD, les choses se sont sensiblement améliorées. Rappelons que c'est grâce au vœu de tous les syndicats lors d'un Comité Technique en janvier 2013 que ce site a pu voir le jour ! Ces agents bénéficient, et c'est normal, de l'accord d'accompagnement social qui concerne Bonneuil-sur-Marne et ont donc touché les 3000€ prévus, même s'ils ne vont pas à Bonneuil. Par contre, alors qu'ils-elles ont changé d'horaires, la DRL ergotait sur le fait de leur donner la prime afférente (1500€) qui figure pourtant dans l'accord. Après intervention de SUD, la prime pour changement d'horaires a été versée (nous conseillons donc aux agents de Bonneuil, reclassés du Charolais ou de Sénart, de vérifier s'ils ont bien touché la totalité de leur dû). Le site de Paris 09 Rodier, c'est maintenant officiel, est rattaché à Bonneuil. L'intervention de SUD en ce sens n'y est pas pour rien ! **Six mois après l'ouverture, SUD pense qu'il est encore possible d'améliorer les conditions de travail (exiguïté des locaux, pause méridienne) sur le site et se battra en ce sens.**



# Pour résumer...

